



RFI

JOURNAL – Le 09/10/2009 – 20:10:30

**INTERVENANT**

Venons-en à cette série de suicides chez FRANCE TELECOM qui a accéléré les choses puisque le Gouvernement veut montrer qu'il prend à bras le corps le problème du stress au travail.

**CHARLOTTE IDRAC**

Oui ! Le ministre du Travail, Xavier DARCOS, vient de lancer un plan d'urgence, il demande en particulier à toutes les entreprises de plus de 1.000 salariés de lancer de véritables négociations sur le stress d'ici le 1<sup>er</sup> février prochain. « Tout cela c'est simplement de l'affichage », répond Bernard SALENGRO, médecin du travail et spécialiste du stress à la CFE CGC, le syndicat des cadres, ce syndicaliste estime que Xavier DARCOS n'a pas utilisé les outils dont il disposait pour faire vraiment évoluer les choses dans les entreprises, on l'écoute.

**BERNARD SALENGRO, MEDECIN DU TRAVAIL, SPECIALISTE DU STRESS A LA CFE CGC**

C'est un Monsieur qui a une puissance de feu extraordinaire, avec l'Inspection du Travail, avec son statut d'assureur par le biais de la Sécurité Sociale et qu'est-ce qu'on lui voit faire ? Eh bien on lui voit faire des gros yeux et des mouvements de menton, c'est bien gentil mais ce n'est pas à la hauteur du problème. De dire : « Vous devez appliquer l'accord stress », mais oui, mais c'est déjà dans la loi, eh bien simplement, Monsieur le Ministre, la loi vous devez non seulement la rappeler mais la faire appliquer et vous avez des outils pour le faire, mettre en branle l'Inspection du Travail pour que tout le réseau des médecins inspecteurs, des médecins du travail, des inspecteurs du travail, tout ça cela se mobilise. Il aurait pu donner un signe fort avec la Sécurité Sociale pour qu'elles aillent dans les entreprises et là où ça ne se fait pas, eh bien, augmenter sérieusement les cotisations accidents de travail et rien ne se fait. Si vous voulez que la vitesse se ralentisse sur le périphérique, vous mettez des radars automatiques, vous mettez des gendarmes et vous augmentez les procès-verbaux, là il n'y a pas de radars, il n'y a pas de procès-verbaux, il n'y a rien et, en même temps, Monsieur DARCOS il laisse faire ses Directions du Travail qui remplacent les médecins du travail par des infirmières et les infirmières par des femmes de ménage, eh bien qu'est-ce que vous voulez que ça change, il n'y aura rien de changer.

**CHARLOTTE IDRAC**

Voilà le point de vue Bernard SALENGRO, du syndicat CFE CGC, des propos recueillis par Claire FAGE. 20:12:23 FIN°